

**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école Curé-Paquin
Tenue le 10 octobre 2024 à 18 h 15, au salon du personnel**

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Georges Tagagoum (substitut) Cassandra Charpentier Francis Gauthier Gessyka Fraser Kristophe Primeau (absent)	Isabelle Langlois Vanessa Laforest Julie Gagné Roxane Odam-Labranche	Aucun	

1. Ouverture de l'assemblée

En l'absence de président, Mme Moisan ouvre l'assemblée. Il est 18h27.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Moisan fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Cassandra Charpentier D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

Résolution n° CE-2425-001

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 juin 2024

Madame Moisan présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Isabelle Langlois D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024, avec les modifications suivantes :

Ajout de Julie Gagné et Nadia Bruno dans la liste des membres présents.

4.1 Suivi du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024

- Photo scolaire : dernière année au contrat de Ferland photo. Les gens trouvent que c'est trop rapide et que les résultats ne sont pas satisfaisants.
- Gessyka propose de considérer Enfants Clic.
- Vanessa propose de considérer Ludik Photographe ou Frédérique Cloutier, photographe.
- Gessyka et Vanessa feront faire des soumissions pour ces 2 photographes.
- Photo mania est proposé Cassandra et elle fera faire la soumission.

Adopté

[Résolution n° CE-2425-002

5. Décision concernant le conseil d'établissement 2024-2025

5.1 Élection de la présidence et vice-présidence;

Les membres du CÉ font les propositions suivantes :

- Président : Francis Gauthier
- Vice-Présidente : Gessyka Fraser

5.2 Règles de régie interne;

Mme Moisan fait la lecture des points importants et répond à quelques questions.

Il est proposé par Vanessa Laforest D'ADOPTER les règles de régie interne telles que présentées.

Adopté

Résolution n° CE-2425-003

5.3 Formulaire de déclaration d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements personnels;

Ces documents sont remplis séance tenante par les membres du CÉ.

5.4 Calendriers des réunions;

- Les dates des séances sont choisies par les membres ([voir le calendrier des rencontres](#)).
- Les rencontres se feront à 18 h 00.

5.5 Budget et fonctionnement du CÉ

Le budget annuel du CÉ est de 775\$ et peut servir pour des frais de gardiennage, des festivités, de la formation pour les membres. Le solde du budget peut être octroyé par les membres du CÉ à un projet-école.

6. Suivi budgétaire 2023-2024

Le budget 2023-2024 est en équilibre. Une somme de 82000\$ a pu être transférée au budget 2024-2025 et servira entre autres à engager une enseignante pour de l'aide pédagogique.

7. Adoption du Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation, la violence et les actes à caractère sexuel à l'école 2024-2025

Le plan de lutte a été approuvé en juin dernier dans l'ancien format. Celui-ci sera transféré dans le nouveau canevas et sera présenté à la rencontre de novembre ou à celle de janvier. Nous déposerons celui de l'année dernière sur le site internet de l'école.

8. Sorties et activités éducatives 2024-2025

Mme Moisan nous présente les sorties et activités choisies par les enseignants et payées par la mesure École accessible et inspirante ou par celles de Culture à l'école et Sorties culturelles. Les parents ne payent donc pas de frais et les activités se vivent toutes à l'intérieur des heures de l'école.

9. Fonds spéciaux

Mme Moisan nous présente le tableau des fonds spéciaux pour l'année 2024-2025.

Le paiement de 10 000\$ a été fait à Asista pour les frais liés à Lucy, notre chienne d'assistance. Pour l'instant, nous avons reçu des dons privés, un don de 750\$ de notre député provincial et nous sommes en attente d'autres dons matériel et monétaire.

Lucy a un bel impact sur les élèves. Roxane donne des exemples d'impacts concrets.

Demandes faites au CÉ en lien avec les fonds spéciaux :

- Mme Moisan demande un montant de 250\$ supplémentaire pour les enseignants afin de bonifier le budget de classe (majoritairement du matériel non périssable) (coût 6250\$).
- Marianne Mainville présente une demande pour un projet de lecture en lien avec les compétences 4 et 5 (coût 46.50\$).
- Marianne Mainville présente une seconde demande en lien avec un projet d'Halloween pour le dénombrement (mathématique). Elle doit faire l'achat de bonbons pour celui-ci (coût 60\$).
- Les deux orthopédagogues demandent 450\$ pour l'achat d'un croque-livres pour l'école et la communauté.
- Isabelle Langlois souhaite faire l'achat de 5 livres de littérature jeunesse pour le cours de Culture et citoyenneté québécoise (coût 106,96\$).
- Isabelle Langlois demande un montant pour un projet de cuisine avec ses élèves (coût 96,54\$) et un autre pour des objets sensoriels dédiés aux élèves de sa classe (coût 124.74\$).

Il est proposé par Cassandra Charpentier D'ADOPTER les dépenses et demandes pour les fonds spéciaux.

Adopté

Résolution n° CE-2425-004

10. Projet éducatif 2023-2027 et plan d'action : suivi

Mme Moisan rappelle que le CÉ a approuvé le projet éducatif 2023-2027 au printemps dernier avec des cibles en lecture, en écriture, en lien avec l'implication des parents et au niveau de la formation du personnel. Le projet est pour 4 ans. Le plan d'action réalisé par les employés peut être modulé d'une année à l'autre. Celui-ci sera présenté lors d'une prochaine séance du CÉ.

11. Formation ministérielle obligatoire pour le conseil d'établissement (nouveaux membres)

Tous les nouveaux membres du CÉ doivent suivre la formation ministérielle obligatoire.

Mme Moisan nous montre où se retrouvent les capsules et enverra l'information à tous les membres.

12. Informations :

12.1 De la présidente du conseil d'établissement;

12.2 Du représentant du comité de parents; Cassandra Charpentier ira à quelques rencontres ou bien elle nous donnera l'information qu'elle aura reçue lors de sa présence au CÉ de l'école secondaire où elle siège.

12.3 De l'OPP, organisme de participation des parents; Il n'y a pas d'OPP depuis des années. Madame Charpentier essaiera d'attirer des parents pour l'OPP.

12.4 Des représentants du personnel-école;

Madame Isabelle supervise 4 mamans de l'école qui viennent un après-midi par semaine et qui font des collations pour les élèves.

Le Cross-Country de l'école a eu lieu le 9 octobre. Les employés soulignent la superbe organisation des enseignants d'éducation physique et des parents bénévoles. Des galettes ont été offertes à tous les élèves et adultes présents.

SDG: 3 formations auront lieu cette année pour le personnel du SDG

Soutien en classe (aide à la classe) : apprécié, apporte soutien et bras aux enseignants qui en ont un besoin. Aide les petits à mieux s'organiser et à être à l'écoute.

12.5 De la direction

Il y a déjà six semaines de passées à la nouvelle année scolaire. Belle rentrée scolaire! Belle implication de tous les membres du personnel, anciens comme nouveaux.

13. Divers;

- Livres en anglais à la bibliothèque : Cassandra trouve que les livres anglais sont plutôt vieux, volumineux et moins adaptés au niveau du PAI. Elle demande s'il y aurait un intérêt à regarnir la section des livres en anglais. Mme Moisan est favorable à ce point et en parlera à Mr John et MissÉmilie.

14. Levée de la séance : 20h28

Le président
Francis Gauthier

La directrice
Marie-Josée Moisan